

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1323

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée va au musée mais ne se rend pas

UNE ASSOCIATION ENVISAGE d'ériger un musée de l'armée à Thoun, haut lieu de l'histoire militaire helvétique. C'est bien la place qui convient aujourd'hui à l'armée, diront certains, moins convaincus que jamais des menaces militaires qui pèsent sur la Suisse. Parmi eux, le «Groupe pour une Suisse sans armée» (GSsA) qui vient de décider le lancement de deux nouvelles initiatives populaires, dont une pour la suppression de la défense nationale.

L'armée au musée? Le projet présente un intérêt historique indéniable dans la mesure où cette institution, qu'on y soit attaché ou qu'on la déteste, parce qu'elle fut un facteur d'unité et d'identité, a fortement contribué à l'édification de la Suisse moderne.

L'armée reléguée au musée? La chose est

moins sûre tant se bousculent à un rythme fou les projets de réforme. Cette forteresse si longtemps immobile, insensible aux critiques qu'elle assimilait hâtivement à de la haute trahison, est aujourd'hui entraînée dans le tourbillon du changement. Les modifications intervenues sur la scène internationale avec la chute du Mur, les difficultés financières de la Confédération et l'évolution démographique du pays - l'effectif des classes d'âge assujetties à l'obligation de servir baisse - dictent le rythme.

Avec l'élaboration dès 1989 du plan directeur «Armée 95», Kas-

par Villiger a initié un mouvement de réforme et un débat qui ne sont pas encore clos (voir notre dossier en page 2). Fondamentalement, c'est autour du principe de neutralité que doivent se cristalliser les enjeux. Que signifie ce principe dans un monde interdépendant, au sein d'une Europe de plus en plus fortement intégrée? Si le danger n'est plus à nos frontières, à quoi peut bien servir une armée nombreuse et bien équipée qui regarde de loin les foyers de tensions et de guerre civile et qui laisse à d'autres la tâche de restaurer la paix?

Le Conseil fédéral a cru trouver une nouvelle justification à l'armée en lui confiant des tâches supplémentaires de caractère civil. Cette idée n'a pas d'avenir car elle se révèle coûteuse aussi

*Kaspar Villiger a
initié un mouvement
de réforme et un
débat qui ne sont pas
encore clos*

bien pour l'État que pour l'économie.

C'est pourquoi on peut prévoir une nouvelle étape dans la réforme qui verra une réduction importante des effectifs, un retour à la seule mission militaire de l'armée, des scénarios de collaboration internationale dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, qui conduiront à relativiser le service obligatoire pour tous. Il y a là matière à un débat autrement intéressant que le plat réchauffé proposé par le GSsA, enferré par antimilitarisme primaire dans une idée simpliste qui condamne la Suisse à l'isolement.

JD